



Lo pitit jornau de Barçac

(Le petit journal de Bersac)

Bersac-sur-Rivalier
~ Août 2025 ~

Publication : Commune de Bersac-Sur-Rivalier – Mairie de Bersac-Sur- Rivalier

Directeur de la publication : Jean Michel BERTRAND

Rédaction et photos : Cécilia AIX, Jean Michel BERTRAND, Sophie BOULERT, Laurence COSSIAUX, Pascal LEFEVRE, Joëlle PINAULT

Mise en page : Cécilia AIX

Tous droits de reproduction réservés sauf autorisation expresse.

Impression par nos soins

Sommaire

Le mot du maire	3
Le coin du Budget.....	4 - 5
Compte de résultat 2024	5
Fiscalité.....	5
Vos élus vous informent	6 - 11
Vos nouveaux employés communaux	6
Les énergies renouvelables.....	7
L'école.....	8-9
La vie des nouvelles associations	10-11
Bilan 2020-2025.....	12-16
Urbanisme et cadre de vie.....	12
Environnement, transition écologique et commerces.....	13-14
Culture, patrimoine et vie associative	15
Solidarité, santé	16
A votre service	17
État Civil	18
Infos pratiques	19
Tri Sélectif	20

Le mot du Maire



Madame, Monsieur, Chers Amis.

Cet éditorial sera le dernier que je vais rédiger. En effet les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026. Ces élections comporteront pour nos communes (moins de 1 000 habitants) des modifications importantes, scrutin de liste (pas de panachage) et parité homme/femme.

Je vais ci-après développer certains points liés à la gestion communale depuis 2020.

Le premier point concerne les recettes de votre commune que nous pouvons présenter de la manière suivante :

- *Fiscalité (impôts locaux) : nous avons des taux pour les trois taxes qui sont inférieurs à la moyenne départementale, et une évolution depuis 2020 qui est également inférieure à l'évolution constatée sur le département (vous trouverez les explications sur l'article sur la fiscalité) ;*
- *Les dotations d'Etat qui sont en baisse, mais notre commune est plus pénalisée que la majorité des communes puisque nous appliquons des taux de fiscalité inférieurs à la moyenne de ceux constatés au niveau départemental. Le revenu moyen par habitant, et notre potentiel fiscal devraient nous permettre d'appliquer des taux plus élevés*
- *Les recettes liées à la vente de bois de la forêt communale : même si ces recettes sont fluctuantes, elles représentent globalement des sommes importantes qui devraient se poursuivre jusqu'en 2034. Depuis la fin de la guerre, les plantations réalisées pour produire des bois d'œuvre par les différentes municipalités qui se sont suivies ont continué cette politique dont nous en récoltons les fruits aujourd'hui (un article spécifique est consacré à la forêt communale dans ce bulletin)*
- *Les locations de nos biens immobiliers.*

En conclusion la prochaine municipalité aura des marges de manœuvres.

Pendant la période 2020 - 2025 l'endettement de la commune a diminué de l'ordre de 300 000 €

Il est regrettable que nous ne puissions pas bénéficier de recettes substantielles, suite au refus d'implantation d'un parc éolien sur la commune.

*Les recettes attendues auraient été de l'ordre de **81 530€ par an**, (56 000 € de location des terrains et 25 530 € d'IFER « Imposition Forfaire des Entreprises de Réseaux », sans compter d'autres recettes comme sur la taxe foncière sur les propriétés bâties et ceci sur 20 ans. Pour obtenir les mêmes revenus pour 2025, il aurait fallu augmenter les impôts locaux de 25,7 %. En prenant une indexation faible de 1,50 %, ce qui nous aurait permis d'atteindre les 2 millions d'euros de revenus sur 20 ans.*

Concernant la fermeture des commerces, si pour deux commerces c'est leur choix, suite à une baisse importante de leur chiffre d'affaires, pour le troisième il est lié à la mise en liquidation judiciaire. Certains habitants s'étonnent que ces commerces n'aient pas trouvé de repreneurs. Il y a plusieurs raisons, comme la remise aux normes de la boulangerie et de son fournil, mais aussi la faible fréquentation de ces commerces par les habitants de la commune. Votre conseil municipal pouvait-il engager des frais devant cet état de fait, mais aussi devant l'évolution des habitudes de consommation ? Une réunion publique aura lieu le 22 septembre 2025 pour vous présenter les options possibles sur une implantation réaliste d'une ou plusieurs activités commerciales ou rien, car il faudra en contrepartie un engagement important de la population. Il est à préciser que sur les commerces boucherie/charcuterie et salon de coiffure il n'y a aucune dette (loyers) et les emprunts sont totalement remboursés, pour la boulangerie nous sommes dans l'attente du liquidateur sur les dettes de loyer, mais il reste un emprunt qui était à l'origine de 42 000 € pour l'installation en 2010 d'un four, la commue s'étant substitué au boulanger.

Je terminerai ce dernier éditorial, en souhaitant un bon avenir à la commune de Bersac sur Rivalier et que chacun puisse y trouver son compte, je tiens à réaffirmer que j'ai toujours privilégié l'intérêt général avant des intérêts particuliers et encore moins mes intérêts personnels. Je souhaite que les prochains élus aient toujours cette maxime comme boussole.

Jean Michel BERTRAND, Maire

Compte de résultat 2024

BUDGET COMMUNAL

BUDGET COMMUNAL	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Section de fonctionnement	930 777,77€	800 005,72€	1 276 489,71€	912 588,29€	345 711,94€	112 582,57€
Section d'investissement	524 822,93€	286 449,43€	370 025,77€	366 798,35€	- 154797,16€	80 348,92€
TOTAL CUMULE	1 455 600,70€	1 086 455,15€	1 646 515,48€	1 279 386,64€	190 914,78€	192 931,49€

Le résultat de l'année 2024 demeure positif avec un solde d'exécution de 192 k€.

En investissement, les dépenses suivantes ont été réalisées :

- Réseau d'eau pluviale à la Courcelle, rue de la Mairie et route de la Gare : 34 k€
- Travaux sur bâtiments communaux : 13 k€
- Effacement des réseaux rue de Font Ardent : 59 K€

BUDGET EAU POTABLE

BUDGET DE L'EAU	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Section d'exploitation	142 580,08€	95349,14€	134279,01€	124 2,04€	- 8 301,07€	29 082,90€
Section d'investissement	82 961,29€	45 280,82 €	71 865,60 €	77 336,92€	- 11 095,69€	32 056,10€
TOTAL CUMULE	225 541,37€	140 629,96€	206 144,61€	201 768€	- 19 396,76€	61 138,04€

En 2024, il n'a pas été nécessaire de s'approvisionner auprès de Laurière, à la différence de 2023 où il a été acheté pour 12 k€ d'eau.



Vos élus vous informent

Fiscalité

Comme indiqué dans le mot du maire, vous trouverez ci-après les analyses sur son positionnement par rapport à la moyenne départementale, mais également de l'évolution de sa fiscalité.

Comparaison par rapport à la moyenne départementale (taux 2025)

Types de taxe	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier non Bâti	Taxe d'habitation (résidence secondaire)
Taux Commune	37,39 %	64,36 %	13,91 %
Taux Moyenne Départementale	43,59 %	78,34 %	24,43 %
Écart en %	- 14,22 %	- 17,84 %	- 43,06 %

Commentaires : au regard de la faiblesse de notre taux de la taxe d'habitation, vous comprendrez que nous n'appliquons aucune réduction pour certains types de résidences secondaires.

Évolution entre 2020 et 2025

Afin de réaliser cette comparaison, il n'est possible de le faire que sur la taxe sur le foncier non bâti, pourquoi ? C'est la seule taxe qui n'a pas eu de modifications sur les modes de prise en compte.

- Taxe sur le foncier bâti, intégration sur la période du taux départemental dans le taux communal,
- Taxe d'habitation, dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, il n'a pas été possible d'en augmenter le taux, pendant 3 ans.

Taxe sur le foncier non bâti	Taux commune	Moyenne départementale	Taux commune	Moyenne départementale	Écart	Écart
Années	2020	2020	2025	2025	2020	2025
Taux	62,36	73,76 %	64,36 %	78,34 %	-15,46 %	-17,85 %

Nous relevons que nous avons eu une augmentation moins importante que la moyenne des communes du département.



Vos nouveaux employés municipaux

Par **Joëlle Pinault**
Adjointe au maire

Mme Célia BETOULLE remplace Mme Mireille BATOKO, qui a fait valoir ses droits à la retraite, au poste d'agent des écoles.

M. Thierry LEYCURAS remplace M. Thierry TRICAUD, qui a fait valoir ses droits à la retraite, au poste d'agent technique.

M. Olivier CAILLAUD est venu depuis 2024 renforcer l'équipe des agents techniques en qualité d'agent contractuel. Il est titulaire depuis le 1^{er} juillet 2025.

Mme Nathalie LAVENIR, agent contractuel à la cantine et aux écoles depuis 2020 a été titularisée en 2024.



En haut de gauche à droite : Thierry LEYCURAS, Sébastien VILLENEUVE, Olivier CAILLAUD, Valérie MONTMORY

En bas de gauche à droite : Régis LEFORT, Isabelle COMBE, Célia BETOULLE, Nathalie LAVENIR

Célia BETOULLE :

Nouvelle habitante de la commune depuis fin 2022, j'ai eu l'opportunité de me présenter à l'entretien pour le poste d'Adjoint Technique au service scolaire suite au départ à la retraite de Mireille, et ma candidature a été retenue. L'expérience et les compétences que j'ai acquises au cours des quinze années passées auprès d'enfants, en tant qu'assistante maternelle agréée, m'ont permis d'effectuer le remplacement de Mireille en février 2023 et d'être recrutée en tant qu'agent de la commune, en mai 2023. Ma mission principale et la plus essentielle à mes yeux, est de veiller au bien-être et à la sécurité des enfants.

Nathalie LAVENIR :

Originaire de Bersac, j'ai rejoint l'équipe des employés communaux en 2020. Après un CAP de restauration j'avais occupé divers emplois (coiffure, aide à la personne, employée de commerce) avant de travailler à la commune de Bersac. Je suis actuellement titulaire et travaille plus particulièrement à la cantine et aux écoles.

Olivier CAILLAUD :

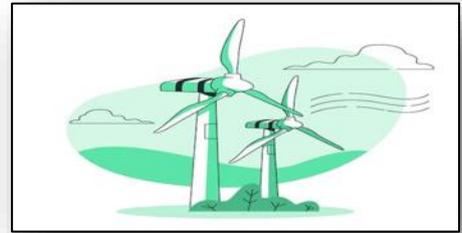
Après le lycée professionnel, j'ai fait plusieurs emplois dans le BTP, la manutention, diverses missions d'intérim dans l'industrie et agent polyvalent d'espaces verts. Mon poste actuel depuis juin 2023 à la commune de Bersac Sur Rivalier est agent technique territorial.

Thierry LEYCURAS :

Je suis originaire de Bersac sur Rivalier, j'ai rejoint le service technique de la commune en juillet 2023 après avoir travaillé 30 ans dans la maçonnerie.

Vos élus vous informent

Les énergies renouvelables



Projet des éoliennes de Bersac : ce projet de quatre éoliennes implantées sur des terrains communaux a été annulé par décision du conseil d'État du 30 avril 2025 en raison de son impact paysager.



A la demande de l'État, en février 2024 et après consultation de la population, des zones d'accélération du développement des énergies renouvelables ont été définies sur la commune. Ont ainsi été privilégiées les implantations de panneaux photovoltaïques sur toitures hors église et château du Chambon, des ombrières sur le parking du Village vacances et l'hydroélectricité pour les trois moulins implantés à Bersac.



École de Bersac sur Rivalier

Bilan 2020-2025 :

Point sur les effectifs :

Année scolaire	Effectif BERSAC	Effectif LAURIERE
2020/2021	49	46
2021/2022	52	49
2022/2023	46	43
2023/2024	41	44
2024/2025	44	42
2025/2026	43	36

Nous avons dépassé les 50 élèves à Bersac sur Rivalier en 2021 puis les effectifs étaient relativement stables sur les 2 écoles du RPI. Pour la première fois, pour cette rentrée de septembre 2025, nous allons passer sous la barre des 40 enfants à l'école de Laurière.

Effectifs Bersac rentrée 2025/2026 :

- Classe de Mme Jannoty 23 élèves : 13 CE1/ 10 CE2
- Classe de Mme Pottier 20 élèves : 10 CM1/ 10 CM2

Projets école /mairie :



Le projet éco exemplarité qui avait débuté avec le Syded se poursuit :

- le tri du papier est effectué à l'école à l'aide de corbeilles spécifiques
- Un composteur est installé près de la cantine
- Des récupérateurs d'eau ont été installés pour l'arrosage des potagers des enfants (jardin côté CM et bacs côté CE)
- Les éco délégués de l'école ont proposé à la mairie de remplacer les serviettes en papier à la cantine par des serviettes en tissu, ce qui a été mis en place en février 2025.

La Mairie de Bersac finance la totalité des transports scolaires (piscine, bibliothèque, spectacles...)

Le coût des transports pour les mêmes trajets a été multiplié par 3 en 3 ans !

La municipalité a fait le choix de maintenir la totalité des aides afin que les enfants puissent poursuivre toutes les sorties programmées par les maîtresses. Pour 2024 - 2025, les frais de transport s'élèvent à 5 088 €.

Cantine :

Plus de 20 % des produits servis à la cantine sont bio et /ou proviennent de fournisseurs locaux.

Un menu végétarien est proposé aux enfants une fois par semaine et un menu découverte du monde est réalisé par Régis à chaque période.

Aménagement de la cour d'école :



Les 2 cours d'école ont été végétalisées : plantation d'arbres côté CM et installation de jardinières côté CE.
Des bancs ont été installés.
Un panier de basket a été installé côté CE en 2025.

A la rentrée 2025, il est prévu de remplacer les bacs en bois côté CE pour que les enfants continuent à jardiner.

Qualité de l'air :

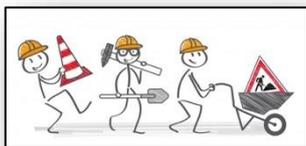


Depuis le mois de juin 2025, un système d'aération a été installé dans les deux bâtiments de l'école. (Budget : 9600 €)

Ces travaux complémentaires de sécurisation et insonorisation des ventilations ont été effectués.

Travaux :

Entre 2020 et 2025 nous avons réalisé plus de 30 000 € de travaux d'amélioration pour notre école.



- Aménagement de l'ancienne poste en bibliothèque pour les enfants (2021)
- Ajout de toilettes et points d'eau dans les 2 bâtiments (2022 - 2023)
- Changement de la chaudière (2023), subvention à hauteur de 50 %
- Sécurisation des cours avec ajout de grilles et réfection du grillage (2024)
- Changement d'un TBI, Installation de la fibre (2024)
- Système d'aération des écoles (2025)

Travaux à venir : installation d'un système d'aération dans le restaurant scolaire.

600 € en moyenne de subvention annuelle pour l'Association des Parents d'Elèves

Participation au financement de séjours (3000 euros tous les deux ans)

La vie des nouvelles associations



La commission relation avec les associations organise le

Forum des associations le :

Samedi 13 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

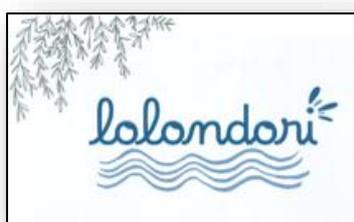
Si vous avez l'intention de pratiquer un sport, de participer à des activités créatives, des ateliers de jeux, ou de vous engager au sein d'une association, venez nous retrouver pour découvrir les associations de Bersac sur Rivalier et des alentours qui vous présenteront leurs activités. Des démonstrations ainsi que des animations sont planifiées pour cet après-midi consacré aux associations.

LOLONDORI

L'association a pour objet de renforcer le lien social et l'engagement citoyen sur le territoire traversé par la rivière Le Rivalier, à travers des actions solidaires, participatives et écologiques.

Ses actions s'articulent autour de plusieurs axes :

- Solidarité intergénérationnelle : organisation d'animations, d'événements favorisant les rencontres entre générations.
- Dynamique locale : création d'espaces et d'événements collectifs pour mobiliser et impliquer les habitants.
- Protection de l'environnement : mise en place d'actions concrètes pour préserver et valoriser la rivière Le Rivalier.
- Soutien au tissu associatif : accompagnement des initiatives locales, mutualisation des ressources et développement d'un réseau d'entraide entre associations et habitants.



L'association pourra organiser des chantiers participatifs, des séjours en pleine nature, des événements culturels et festifs, ainsi que des ateliers de sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux.

LE P'TIT BRIN DE FOLIE



Développer et promouvoir des spectacles vivants par la mise en place d'ateliers et d'organisations de spectacles.

Les activités de l'association sont la chanson, la danse, la parodie, la musique, le théâtre, les animations enfantines, et spectacles de rue. Mais aussi des ateliers manuels de décorations et créations pour les spectacles et animations sur les communes de Bersac sur Rivalier, Folles et communes limitrophes.

SAUVE MOUTONS & Co



Cette association vise à promouvoir l'espèce animale domestique et d'élevage dans le cadre d'accueil du public scolaire ou extra-scolaire, d'organiser et de mettre en place des animations.

HABSOLIM



Habsolim (HABitat SOLidaire en LIMousin) a pour but de promouvoir un mode de vie solidaire (Habitat Participatif à l'écolieu des Hirondelles), avec une volonté de créer un tissu social local et de dynamiser la région en proposant des événements autour de l'écologie, du social, du culturel...

ASSOCIATION PRET A BOUGER



Notre association est dédiée à promouvoir une vie active et dynamique au sein de la communauté rurale. Nous croyons fermement que le sport est un vecteur de lien social et de bien-être, c'est pourquoi nous proposons une large gamme d'activités sportives accessibles à tous, quel que soit votre âge ou votre niveau. Que vous soyez un sportif aguerri ou que vous souhaitiez simplement découvrir une nouvelle activité.

Cours au Dojo Cyril Jonard à Bersac-sur-Rivalier :



- Yoga les vendredis de 19h à 20h
- Gym douce les mardis de 16h à 17h
- Activités sportives en intérieur 3-6 ans les mardis de 17h15 à 18h15
- Activités sportives en intérieur 7-12 ans les mardis de 18h30 à 19h30

Si vous êtes intéressés par une association, n'hésitez pas à contacter la mairie par téléphone ou par mail.

1) Urbanisme, voirie et cadre de vie

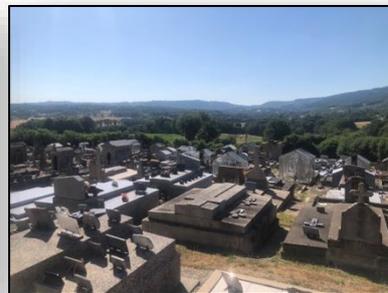
Le cimetière :

Il est situé face aux Monts d'Ambazac, ce lieu de recueillement a fait l'objet, durant cette mandature, de toute notre attention. Face au manque de places disponibles, un long et fastidieux travail de reprise des concessions a été engagé. Chaque emplacement laissé à l'abandon a été identifié et un panneau posé pour engager les propriétaires, connus ou non, à mettre en œuvre les travaux nécessaires. A ce jour, près de 80 concessions ont été reprises ou sont à reprendre.

Compte tenu de la forte déclivité des lieux, des rampes ont été installées afin de faciliter les déplacements des visiteurs.

Le colombarium a été étendu grâce à l'achat de colonnes supplémentaires et l'aménagement du Jardin du Souvenir amélioré.

L'interdiction du recours aux herbicides dans les cimetières, renforcé en 2021, a conduit à une augmentation des heures d'entretien. Le cimetière n'est pas impeccable en permanence, mais nos agents sont mobilisés sur de nombreux fronts et ne peuvent consacrer plus de temps à ce lieu.



Les chemins ruraux :

Ils s'étendent sur près de 33 km² dont une majorité de champs et de forêts, notre commune accueille de nombreux randonneurs à pied ou en vélo. L'entretien des sentiers et des chemins ruraux revêt donc une importance particulière. Cette mission est partagée entre la communauté de communes ELAN qui passe une fois par an dans les deux chemins de la commune identifiés comme présentant un intérêt intercommunal : le sentier de la Pierre du Loup et Beaubiat, et la commune. C'est un lourd travail qui mobilise, là encore, les agents communaux. Heureusement, la commune est appuyée, dans ce domaine, par l'association Nature et Patrimoine qui entretient plusieurs chemins de randonnée et le petit patrimoine.

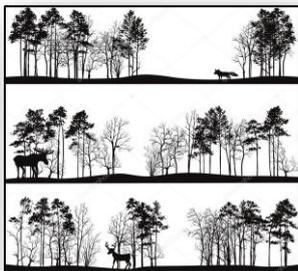
Le village vacances :

Après des tentatives infructueuses pour trouver un repreneur du village vacances et face aux trop lourdes dépenses qu'aurait nécessité une remise en état et aux normes, le conseil municipal a décidé, par délibération du 12 juin 2015, afin de tirer quand même profit de cette structure désormais obsolète en termes de lieu de vacances, de vendre les bungalows individuellement en conservant les salles ainsi que le gîte de 14 personnes. A ce jour, tous les bungalows sauf un ont trouvé preneurs, permettant l'arrivée de 9 nouveaux habitants sur la commune et la perception de 164 360 € de recettes de vente.

Concernant les locaux demeurés communaux, la rénovation des cuisines aujourd'hui terminée et celle des deux salles programmées.

2) Environnement et transition écologique

Forêt communale :



Avant de vous parler de notre forêt communale, je souhaite porter à votre réflexion les éléments sur la forêt française.

La forêt française couvre un peu plus de 17 millions d'hectares, ce qui en fait le quatrième massif forestier européen. Elle est composée de deux tiers de feuillus pour un tiers de résineux (donnée stable depuis plusieurs décennies), son accroissement en surface à ce jour est de plus de 21 %, depuis l'année 1980.

Peut-on parler de déforestation ? Malgré ces données notre balance commerciale sur la filière « Forêt/Bois », est déficitaire de 9,2 milliards d'Euros en 2022 (dernière donnée connue), mais ce qui est aussi surprenant c'est que notre balance commerciale avec l'Allemagne est déficitaire de 2,1 milliards d'Euros, alors que la forêt Allemande couvre un peu plus de 11 millions d'hectares. Une autre donnée à prendre en compte qui doit nous interpeller, si la filière « Forêt/Bois » représente entre 290 000 et 420 000 emplois directs et indirects en France plus que l'industrie automobile, en Allemagne la filière « Forêt/Bois » représente entre 1 million et 1,1 million d'emplois. Rêvons un peu, au regard de la situation financière et budgétaire de la France ! Si nous avions seulement le même nombre d'emplois sur cette filière que l'Allemagne soit 600 000 emplois supplémentaires, ce serait autant de cotisations supplémentaires pour la protection sociale et la retraite et autant de demandeurs d'emplois et d'indemnisation en moins !

Revenons à la forêt communale de Bersac sur Rivalier, en premier lieu notre forêt est certifiée (PEFC), c'est à dire qu'elle répond à des critères sur sa gestion et son développement durable. Aujourd'hui notre dernier plan d'aménagement porte sur un peu plus de 159 hectares, nous venons de soumettre en 2025 un peu plus de 14 hectares supplémentaires au Régime Forestier ce qui permet de les protéger et de les faire gérer par l'ONF (Office National des Forêts) qui est notre opérateur imposé par la loi, qui seront à intégrer dans le prochain plan d'aménagement qui devra être revu en 2034.

Qu'elles ont été les principales actions au cours de ces cinq dernières années ?

- Suite à Appel à la Manifestation d'Intérêt, nous avons obtenu une aide pour reboiser environ 11 hectares pour convertir des boisements sans avenir (*) à des boisement orientés production de bois d'œuvre. (*) Ce sont les services de l'État qui en ont validé la pertinence.

- Plantation de 6 hectares dans le cadre d'un Appel à Projet avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'INRAE (Institut National de la Recherche Agronomique et Environnementale), réalisation sous forme de placettes, essences mélangées (feuillus/résineux), monoculture (feuillus/résineux), ... L'objectif est de voir comment se développe certaines essences dans des situations différentes, mais in-fine, il restera une essence principale pour la production de bois d'œuvre.

- Plantation de 6 hectares à la charge de la commune, nous avons utilisé pour cette plantation 8 essences différentes (4 de feuillus et 4 de résineux).

- Opération dans le cadre de la zone Natura 2000 autour du viaduc de Rocherolles en collaboration avec plusieurs services de l'État et de l'Europe, dont l'objectif est la protection des vieux arbres et des arbres sénescents, la contrepartie est de ne faire aucune coupe ou travaux dans cet espace forestier pendant 30 ans, sauf des travaux de sécurisation, pour cela nous allons être indemnisés.

La forêt qui est en partie productive et ce n'est pas un gros mot, nous permet de bénéficier de revenus annuels, ceux-ci correspondent à l'équivalent de 15 % de fiscalité locale, soit de l'ordre de 45 000€, c'est autant d'impôts que nous ne demandons pas à nos administrés.

Lutte contre les chats errants :



Le nombre de chats errants est en augmentation. En effet, ceux sont des animaux non identifiés et non vaccinés et qui se reproduisent très rapidement.

C'est pour cela que la commune organise plusieurs campagnes de stérilisation qui permet de contrôler cette multiplication. Cela consiste à capturer les chats errants, les stériliser, les identifier, et les relâcher sur le lieu de la capture afin de créer un site de nourrissage. (art 211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime). Un chat errant vit souvent en groupe et provoque des nuisances sonores (bagarres), olfactives (marquage urinaire) et représente un risque sanitaire pour la population féline.

Depuis 2012, l'identification est une **obligation légale** de la part de chaque propriétaire (Art 212-10 du Code Rural et de la Pêche Maritime).

Pour rappel : un animal en divagation et non identifié est passible d'une amende de 750 euros pour le propriétaire de l'animal.

Merci de bien vouloir signaler la présence de chats errants en mairie au 05 55 71 43 69, par mail : mairiebersac@wanadoo.fr, ou contacter Mme AIX, conseillère municipale déléguée aux animaux errants, au 06 83 37 85 32.

Tout animal non identifié et trouvé sur la voie publique sera conduit à la SPA de la Haute-Vienne.

La mairie dispose d'un **lecteur de puce** afin d'identifier tout animal trouvé.

3) Commerces

En 2024, la commune a malheureusement vu la fermeture de ses quatre commerces : boulangerie, boucherie, coiffure et bar-tabac-restaurant.

La maison Janisson, place des Fosses, a été acquise par la commune, avec le soutien de l'établissement public foncier, dans l'objectif d'y installer un bar-restaurant.

Un travail est actuellement en cours pour identifier les actions à mener permettant l'installation de commerces pérennes dans un contexte peu favorable au petit commerce de proximité, que ce soit en zone rurale ou même en ville et où les modèles traditionnels doivent être revus.

Une réunion avec les habitants de la commune est organisée le **22 Septembre 2025 à 18h30** à la Grande Salle du Village Vacances.

En 2022, un marché a été tenté place des Fosses les dimanches matin avec producteurs locaux bio de fromage de chèvres, maraîchage et champignons ainsi qu'un poissonnier. Organisé pendant plusieurs semaines, il n'a malheureusement pas pu se poursuivre faute d'entente entre les exposants.

Le marché de Noël organisé par l'association nouvelle des marchés de Bersac se poursuit depuis plus de 20 ans. S'est ajouté un marché de printemps qui rencontre également beaucoup de succès.



Les jardins d'HELENE a **déménagé**.

Vente directe à la ferme : libre-service et paniers sur commande à récupérer les vendredis de 15h à 19h.



4) Culture, patrimoine et vie associative

La commune compte 12 associations ayant leur siège social à Bersac sur Rivalier :

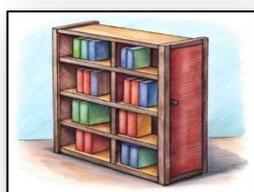
- **Les diables bleus** : football club de Bersac
- **Habsolim** : écolieu des Hirondelles au Noyer
- **Association nouvelle des marchés de Bersac** : organisation des marchés de Noël et de printemps, pétanque
- **Nature et patrimoine des Monts d'Ambazac** : mise en valeur des chemins et du petit patrimoine
- **Prêt à bouger** : créateur de lien social par le sport et des moments festifs
- **Sauve mouton** : ferme pédagogique
- **Les anciens combattants**
- **Le Rivalier Club** : club des aînés
- **Association des parents d'élèves**
- **Le p'tit brin de folie** : activités manuelles, théâtre
- **Association des monts et des merveilles** : animations, contes, théâtre
- **Lolondari** : valorisation du patrimoine autour du Rivalier

Chaque année, près de **10 000 €** sont consacrés aux subventions aux associations. En 2021, pour satisfaire aux exigences réglementaires mais également garantir une bonne gestion des deniers publics, un nouveau **dossier de demande de subvention** a été mis en place. La commission association a assisté les présidents et trésoriers pour compléter les documents.

Ce nouveau dossier, rendant compte des actions mises en œuvre par les associations, permet de favoriser le financement de projets contribuant au dynamisme de la commune.

Afin de favoriser l'accès à la culture en zone rurale, un **salon du livre et de la peinture** a été lancé en 2023 puis, face au succès rencontré, renouvelé en 2024 et 2025. Il réunit sur un même site littérature, peinture, photographies afin de permettre à la population d'accéder aux créations et initiatives artistiques locales.

Afin de permettre aux associations de se faire connaître, un **forum des associations** a été lancé en 2024. Il a vocation à se renouveler chaque année.



En mars 2023, **la petite bibliothèque communale** située dans les locaux de la mairie a été remise en route. Composée de livres donnés, elle est ouverte, gratuitement, à tous les bersacois.



En 2023, la commune a saisi l'opportunité offerte par le ministère des sports et la fédération nationale de judo ans le cadre de l'opération « 1000 dojos » d'implanter un **dojo** au sein de la commune. C'est l'ancien local Galgan, inoccupé en partie depuis plusieurs années, qui a été choisi. Il a été inauguré le samedi 28 septembre 2024 par Cyril Jonard, champion paralympique multi médaillé.



Le dojo est utilisé : par l'OJA (Olympique Judo d'Ambazac) pour le judo des micro poussins, poussins, benjamins et taïso, par Prêt à bouger pour le yoga et les activités sportives de 3 à 99 ans et par les écoles.

5) Solidarité, santé

En 2020, le mandat a commencé par **la gestion de la crise COVID**. Sous la coordination d'un élu, des masques en tissu ont été fabriqués et distribués gratuitement aux habitants de la commune.



En octobre 2022, deux **défibrillateurs** ont été acquis par la commune : l'un est installé à l'entrée de la mairie, l'autre au village vacances. Des formations pour le personnel et les élus ont été organisées en 2023 et en 2024 pour la population et les présidents d'associations.

Séniors :



En septembre 2023, la commune a accueilli des **ateliers-mémoire** à destination des 55/99 ans à raison de 10 séances sur 10 semaines.



En janvier 2025, un **atelier équilibre** a été proposé pour cette même tranche d'âge et en octobre 2025, c'est un **atelier informatique** qui leur est proposé. Composé de 12 participants, ces stages ont rencontré un vif succès auprès de nos séniors (stages tous complets et inscriptions sur liste d'attente).

A votre service

Artisans

L'Atelier de Melle CHAS
Couture
Impasse de Fey
06 71 78 95 26

Cédric DE OLIVIERA
BEVEDO
Travaux toiture
3, Chemin de l'Âge Ponnet
06 23 59 53 p23

Simon DELPI
Ferronnerie
7, la Chaize
06 34 25 27 70

Stéphane LAJOIE
Plomberie chauffage
10, Maillofargueix
07 71 62 85 94

Cédric MERIGAUD
Menuiserie
Impasse de Fey
06 12 13 24 57

LA PIE LETTREUSE
Création Graphique Fresque
07 44 84 28 60

Commerçants

SARL CHAMP VINS
Route de Leycuras
05 55 71 24 80

Virgile GANGLOFF
Primeur ambulancier
4 Gérald
06 68 16 99 39

Assistante Maternelle

Catherine HAMON
Impasse de la poste
06 04 41 45 73

Hébergements

Village vacances
Mairie, M. Régis LEFORT
16 rue de Font Ardent
05 55 71 44 08

Hélène BOUTET
2 Les Quatres Vents
06 71 55 31 02

Nelly & Frédéric DEBRAS
6 Belzanne
05 55 77 94 69

Nicolas FORGERON
Galachoux
06 30 35 38 83

Mme GUILLAUMENQ Marie-Claire
63 route de Maillofargueix
06 12 27 71 57

Glenn PARKER
4 route de Maillofargueix
05 55 10 17 44

Renée PETIT
La Chaize
05 55 71 40 22

Guy TAMISIER
4 Belzanne
06 76 75 39 19

Estelle VIGIER
Le Pré Lafont
07 81 74 12 36

Vente directe

La Biquette Bleue
Fromages de Chèvre BIO
3, La Salesse
07 70 16 60 23

EARL Chezeaud
Viande de bœuf
Ronchevoux
05 55 71 51 81

GAEC de La Courcelle
Miel, nougat, pain d'épice BIO
3, La Courcelle
06 76 83 76 89

Les Jardins d'Hélène
Légumes BIO
2, Les Quatre Vents
06 71 55 31 02

Les Escargots de Jade
Escargots BIO
4, le moulin de Gérald
06 09 16 22 87

Services

Xavier MARTENCHARD
Garage de la Fontaine
Réparation et entretien moto
et motoculture
11, Pré de Lafont
06 22 04 81 48

Didier LARAUD
Réparation/restauration,
vente de piano
Le Payaud
05 55 10 84 97

Franck LEROUGE
Garage, carrosserie, station-
service
8, Route de Fontardent
05 55 71 46 01

La Ferme de Maillofargueix
Eco pâturage
23 Maillofargueix
06 74 65 26 64

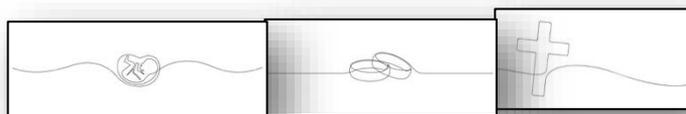
Sabrina FRUGIER
Mandataire immobilier
06 47 73 39 50

Adrien LALAIT
Mandataire immobilier
07 49 91 00 00

Taxi C.B
06 38 66 88 02

Loisirs

Centre équestre des Forges
La Chaize
06 77 39 98 15



Décès du Docteur OLIVIER

Jean OLIVIER, médecin généraliste à Bersac sur Rivalier, nous a quittés le 15 mars dernier à l'âge de 71 ans, après plusieurs années d'une lutte acharnée contre la maladie.

Diplômé de l'École de médecine de Clermont-Ferrand et après avoir effectué son service militaire aux urgences de Montluçon, c'est en 1983 qu'il choisit de s'installer, avec sa famille, comme médecin généraliste à Bersac sur Rivalier.

Depuis cette date, il consacra sa vie à son métier de médecin de campagne dans notre village ne comptant ni ses heures, ni les kilomètres passés sur les routes de notre commune et bien au-delà, toujours au service de ses patients.

Soucieux de devoir partir sans remplaçant, il prendra sa retraite bien au-delà de l'âge légal ; mais sera très vite touché par la maladie qui finira par l'emporter.

Il repose désormais dans la région qui l'a vu grandir.

La municipalité de Bersac sur Rivalier et ses patients s'associent pour transmettre à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

Nombre de Naissances, Mariages, PACS et Décès

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 (au 28 juillet 2025)
Naissances	9	3	5	4	4	2
Mariages	0	2	1	0	1	1
PACS	2	0	0	1	0	1
Décès et transcriptions	6	4	5	6	7	5

Infos pratiques

La Mairie est ouverte

Lundi	8h30	à	12h
Mardi	8h30	à	12h
Mercredi	8h30	à	12h
Jeudi	8h30	à	12h
Vendredi	8h30	à	12h
Samedi	8h30	à	12h

@ mairiebersac@wanadoo.fr

☎ 05 55 71 43 69

L'agence postale communale

Mardi au vendredi	9h00	à	12h
Samedi	9h30	à	12h

☎ 05 55 71 42 14

Numéros utiles

Ecole de Bersac sur Rivalier

- CE1/CE2 : 05 55 71 44 39

- CM1/CM2 : 05 55 71 52 67

Ecole de Laurière : 05 55 71 59 71

Pompier : 18

Gendarmerie : 17

Urgences : 112

Déchetteries

Les services de déchetteries sont accessibles sous condition de posséder la carte.

SYDED 87 : 05 55 12 12 87

Ambazac : 06 24 85 75 72

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

Bessines-sur-Gartempe : 06 20 91 97 82

Du lundi au samedi (sauf mardi) de 9h à 12h et de 14h à 17h45

Nieul : 06 26 85 15 60

Du lundi au samedi sauf le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

Le personnel communal

Secrétariat de mairie

Agence postale communale

- ✓ Isabelle Combe
- ✓ Valérie Montmaury

Service scolaire

Gestion des repas, cuisinier.

- ✓ Régis Lefort

Ménage, garderie, aide à la cantine.

- ✓ Célia Betoulle.
- ✓ Nathalie Lavenir

Service technique

- ✓ Sébastien Villeneuve
- ✓ Thierry Leycuras
- ✓ Olivier Caillaud

A noter

La commune de Bersac sur Rivalier s'est dotée de 2 défibrillateurs. Un est installé à la mairie, l'autre au village de vacances.



Information importante

Changement en déchèterie ⚠
à partir du 1^{er} juillet 2019

concernant l'apport des "déchets verts" :

10 passages par an par foyer

10 m³ par an maximum

MÉMO TRI
SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écocitoyens !

Tous les emballages et les papiers se trient !

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Emballages en papier et carton

Emballages en métal

Emballages en plastique

À TRIER | TOUS LES PAPIERS

Journaux et magazines

Prospectus et catalogues

Courriers, enveloppes et autres papiers

À COMPOSTER | LES BIODÉCHETS

Épluchures de fruits & légumes, fleurs fanées, coquilles d'oeufs, marc et dosettes souples de café, thé, restes de repas ...

En petits morceaux en mélange avec de la matière sèche

À TRIER | LES CARTONS

[NOUVEAU !]

Cartons bruns ondulés
taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (electroménager, meubles...) ou apports en grande quantité sont toujours à déposer en déchèterie

À TRIER | LE VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ BIEN SÉPARÉS
- ✓ EN VRAC pas dans un sac

OU

Vous pouvez y déposer les papiers !

POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉS de leur contenu
- ✓ PLIÉS ou DÉCOUPÉS
- ✓ INTRODUITS À PLAT

POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ EN VRAC pas dans un sac

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri

Contact : 05 55 12 12 87 www.syded87.org

Nouveau, au 1er juillet 2025, la commune de Bersac sur Rivalier est équipée d'un conteneur marron spécifiquement destiné à la collecte des cartons bruns.

Il est également important de rappeler qu'en aucun cas, les conteneurs des éco-points ne doivent servir de déchèterie. Cela représente un coût supplémentaire pour notre collectivité et nos administrés.

Encombrants :



La prochaine collecte aura lieu le 08 Octobre 2025.
Merci de bien vouloir vous inscrire au secrétariat de mairie.